

INFOce IMTW



CE décembre 2017

deux ou trois choses que nous avons retenues

... de la séance des CE du 14 décembre 2017

- Toujours pas de Secrétaire pour le CE IMTW. Encore moins de Bureau constitué
- Mari-Noelle Jégo-Laveissière en séance pour un point d'actualité
- Situation Emploi & Activités au T3-2017 : des hausses d'effectif en trompe l'œil...
- Habilitation renouvelée au CE IMTW pour organiser des voyages/locations
- Les représentants du CE IMTW au CCUES désignés. FOCOM y sera.

Prochaine séance : 18&19 janvier 2018

Habemus Scriba ? Bis Repetita !

Avons nous enfin un Secrétaire de CE ? Ben non, ils ont osé recommencer !

Pas de fumée blanche !

Après un premier appel à volontaire lors du CE constitutif du 23 novembre, nous avons vu les organisations syndicales CFDT (1^{ère} en voix) et CFE-CGC (1^{ère} en sièges) revendiquer la 2^{ème} place, aux dernières élections, pour ne pas proposer de Secrétaire à notre instance CE !

Comme un CE ne peut pas fonctionner sans Secrétaire, la Direction se devait de procéder à un nouvel appel. On aurait notamment supposé que depuis un mois, au moins l'un de ces deux syndicats allait tenter de se rapprocher des autres, afin de constituer une majorité de gestion, trouver un accord garantissant la stabilité de l'instance pour les 2 prochaines années... Résultat : rien, statu quo. Un mois de plus de perdu !

Premiers blocages...

Sans Secrétaire, impossible naturellement de constituer un Bureau dans la foulée, comme cela était prévu à l'ordre du jour. Le CE IMTW n'a donc toujours pas de Secrétaire, pas de Trésorier, pas d'employeur pour nos 14 salariés CE au service de vos prestations, ... Le CE IMTW n'a pas non plus de représentant légal, autorisé par exemple à ester en justice si besoin, à désigner un expert pour aider les élus à étudier les dossiers complexes, ...

Et pendant ce temps là, aucune commission CE ne peut se mettre en place : Emploi-Formation, Egalité Professionnelle, Logement, Handicap,

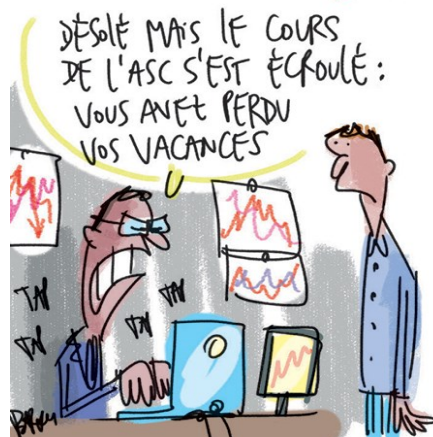
soutien aux CHSCT, R&D, Marchés. On voit mal comment pourront être traités les prochains dossiers de réorganisation, qui ne manqueront pas d'arriver bientôt !

Prestations ASC en péril

Que dire enfin de la commission ASC, qui elle non plus ne peut pas se constituer... A quoi bon d'ailleurs, puisqu'aucune discussion n'a été engagée encore entre syndicats, afin de trouver un accord majoritaire autour d'un budget ASC 2018 !

Inutile donc de vouloir proposer sur votre site de nouvelles activités locales, tant qu'il n'y a personne pour les instruire et les valider !

MAUVAISES PRATIQUES



La solution : faisons simple !

Et pourtant, pour éviter ce blocage, il n'y a pas à inventer la poudre : **FOCOM propose de reconduire les termes de l'accord de gestion**

2014-2017 qui a bien fonctionné, et de reporter le budget ASC 2017 (hors prestations exceptionnelles) en 2018. Histoire de pouvoir démarrer rapidement à minima avec un compte-familial alimenté, des prestations locales réactivées, des aides disponibles (handicap, secours social, ...), la possibilité de réserver au plus tôt les prochains spectacles de Noël 2018, ...

SUD comme CGT, respectivement 3^{ème} et 4^{ème}, se sont comme il se doit déclarés prêts à proposer au Bureau du CE des adjoints au Secrétaire et au Trésorier.

FOCOM, 6^{ème} avec un seul élu titulaire, n'a pas la légitimité des urnes ni les moyens pour porter la responsabilité du Secrétariat. Pour autant, nous restons dans l'esprit d'ouverture et de dialogue. Nous saurons apporter toute notre expérience et notre contribution aux travaux des commissions, jusqu'à envisager de participer au Bureau si l'accord de gestion majoritaire — à venir ? — respecte nos valeurs fondamentales (cf. tract CE de novembre, déclaration préalable **FOCOM** au verso). Encore faudrait-il que les principales Organisations Syndicales acceptent le dialogue qu'on leur propose !

Dernier essai en janvier...

La Direction fera une dernière tentative au prochain CE, avant de saisir le Juge pour qu'il désigne un mandataire. CFDT a annoncé donner sa position définitive à cette occasion...

Bilan Emploi & Activités T3-2017 : des progrès, et des points de vigilance

Sur le volet Emploi, une fois n'est pas coutume : le bilan trimestriel affiche des effectifs en légère hausse depuis le début de l'année 2017 (+27), notamment dû aux 72 salariés intégrés du CSC Lille à OWF + 14 issus de l'UAT Besançon, également intégrés à OWF.

La force au travail continue par contre de diminuer de 1,8%, du fait des temps partiels notamment TPS, et de la réduction de la sous-traitance.

45 recrutements externes ont été réalisés en 2017, dont 16 à OWF et 20 ingénieurs de recherche. C'est mieux que les dernières années, même si ça reste très insuffisant pour compenser les 219 sorties définitives (dont 187 retraits) faites pendant la même période.

Le recours à l'intérim augmente encore, principalement à OWF. **L'argument du « pic saisonnier d'activité »,**

affiché chaque trimestre, ne tient plus : pour FOCom, il s'agit d'un besoin pérenne, il faut recruter.

Sur le volet Activités, **FOCom** s'étonne de ne plus voir la répartition des activités innovation par segment (Recherche, Anticipation, Delivery) ou par Région (France, Europe, AMEA, Business). On nous promet cette information dans 3 mois. Pour autant, cet oubli présage d'une re-segmentation en cours, confirmée et en cours d'expérimentation, où la Recherche serait notamment renommée « Production Recherche »...

Nous observons également une baisse des CAPEX pour la plupart des établissements secondaires. Y aurait-il des tensions financières pour contraindre ainsi IMTW dans ses investissements ? On nous répond que ça baisse un peu, mais pas tant que ça... A vérifier sur le bilan annuel.

Stratégie IMT, par sa Directrice...

FOCom apprécie qu'en ce début de mandature, la présidente de notre instance CE Mme Jégo-Laveissière, directrice d'IMT et membre du COMEX, vienne devant les élus pour présenter un point d'actualité.

Après s'être félicitée du succès du récent Salon de la Recherche, la Directrice IMT a rapporté quelques points stratégiques énoncés aux investisseurs à Londres le 7 décembre dernier : notre force, c'est nos compétences, nos infrastructures technologiques. La fibre est un investissement long terme. Plusieurs priorités pour l'Innovation : le SMS amélioré (RCS), les contenus, l'Internet des Objets (IoT), les services financiers mobiles, la sécurité des données.

Interrogée sur la politique de l'emploi, et le non-remplacement des départs, Mme Jégo-Laveissière répond par les arguments habituels : améliorer l'organisation du travail (agilité), prioriser (donc abandonner des activités dites « moins créatrices de valeur »), automatiser le réseau, digitaliser la relation client, transformer les métiers, ...

Bref, beaucoup d'efforts demandés aux salariés, sans qu'ils en soient récompensés par une redistribution plus juste des bons résultats de l'entreprise.

Les élus sont simplement invités à « aimer travailler au sein d'une entreprise qui réussit ». Les actionnaires apprécieront !

Quelques brèves :

Habilitation voyages renouvelée

Pour que le CE puisse continuer de vous proposer des voyages et des locations subventionnées, il faut qu'il soit habilité à le faire. Ça passe par une immatriculation, à renouveler chaque année auprès d'Atout France. Pour éviter de repartir vers une habilitation lourde et complexe, le simple renouvellement pour 2018 devait impérativement être engagé par le CE avant le 31 décembre. Les élus l'ont approuvé (sauf CFE-CGC qui, comme à son habitude depuis plus de 3 ans, s'est abstenu)

Le CE IMTW et FOCom représentés au CCUES

L'accord fut douloureux, après une tentative de blocage de CFE-CGC qui souhaitait remettre en cause les principes de répartition d'élus CCUES par syndicat.

Mais depuis le 7 décembre, il est enfin signé. Parmi les 50 élus du CCUES (25 titulaires, 25 suppléants), **FOCom** conserve ses 7 sièges, à combler parmi nos élus au sein des 19 CE du périmètre d'Orange SA.

Notre élu Jean-Philippe Chevalier aura l'honneur d'y représenter IMTW, désignation confirmée par un vote unanime des élus en séance.

Vos élus au CE IMTW

Valérie **GIRAUD** — 06 08 35 99 41
Jean-Philippe **CHEVALIER** — 06 71 58 01 14

Vos correspondants syndicaux

Monique **LAFORGE** — IMTW — 06 82 79 78 42
Juventin **PETERS** — OLS — 06 87 25 26 91
Christophe **DOUSSON** — OLN — 02 96 07 21 99
Pierre **GERMANN** — OINIS — 01 42 75 34 69
Karim **BAKOUCHE** — OWF — 03 90 31 19 32
Arnauld **GALARA** — MEC — 01 57 39 75 46

